

LIBERTE

250 F

Le peuple peut enfin parler !

Quotidien Privé Togolais/ N°2902

Lundi 29 Avril 2019

« Togo Debout »
appelle les
populations à
se mobiliser pour
le meeting du 4 mai

« Etat de la nation » ou opération de charme?



Le one-man-show de Faure à l'Assemblée « UNIRCOLORE »

P.3



Vue du siège de la HAPLUCIA

Déclaration des biens

Vers une légalisation des biens et avoirs mal acquis ?

P.3

Législatives au Togo et au Bénin

Des élections sans opposition qui consacrent le recul démocratique

P.4



Patrice Talon



Tribune

LA MYSTIFICATION DU PEUPLE PAR LE POUVOIR AU TOGO

Imposer la pensée unique du parti « RPT/UNIR » !

La Diaspora togolaise plurielle et indépendante constate que les Togolaises et Togolais, au pays comme dans la Diaspora, qui ont fêté le 59^e anniversaire de l'indépendance juridique du Togo le 27 avril 2019 sont de près ou de loin redevables à Faure Gnassingbé et à son système.

1. FAURE GNASSINGBÉ ORGANISE L'ALIGNEMENT SUR LA PENSÉE UNIQUE DU RPT/UNIR

L'instauration de la pensée unique est devenue la stratégie de servitude volontaire mise en place par les différents systèmes d'organisation de la postcolonie par et avec des togolais noirs de peau mais avec un masque blanc pour défendre en priorité les intérêts d'une élite spécialisée dans l'accaparement des ressources du pays grâce à un système d'impunité et de refus de rendre compte de la vérité des comptes publics.

Depuis l'assassinat du Président Sylvanus Olympio le 13 janvier 1963 par un consortium de forces extérieures opposées à la souveraineté économique du peuple togolais, les agents locaux de cette forfaiture ont prospéré au gré du degré de servilité envers ces forces extérieures. Que ce soit

d'abord celles provenant de la puissance coloniale tutélaire, et graduellement d'un secteur privé, de plus en plus internationalisé avec des antennes au Togo, le pouvoir togolais, libéral et liberticide a choisi d'imposer l'alignement sur la pensée unique du parti « RPT/UNIR » au Togo tout en donnant quelques libertés de ton trompeur des partis satellites connus du peuple togolais.

Il est interdit de manifester sauf si le pouvoir décide de l'itinéraire, voire même de l'agenda des revendications. Il est interdit de rendre compte au public togolais de la mauvaise gouvernance surtout lorsque les informations et statistiques distillées au compte-goutte sont présentées de manière à mystifier le peuple Togolais, quant ces dernières sont disponibles.

L'opacité institutionnalisée des comptes publics est un sport national pratiqué avec zèle et sans modération. Cela entretient l'ignorance et la déresponsabilisation. Beaucoup de citoyens togolais n'en sont même pas conscients, surtout en zone rurale dès lors que le pouvoir central entretient via ses agents locaux

surtout les chefs traditionnels, une forme de distribution d'argent et de faveurs au gré des alignements sur le système RPT/UNIR, y compris sous des appellations fallacieuses de partis centristes ou autres partis de la mouvance présidentielle qui cachent bien leur jeu. Le Peuple togolais notamment dans les zones rurales n'y voit que du feu. Mais l'information qui circule sur les réseaux sociaux tend à inverser la tendance. Des actions spontanées du Peuple togolais, voire violentes en réaction aux années de mystification, de désinformation et d'humiliation du Peuple togolais, risquent de surprendre et d'étonner le monde.

2. FAURE GNASSINGBÉ « ACHÈTE » LE VOTE DES TOGOLAIS PAUVRES AVEC LA BANQUE MONDIALE

En association avec la Banque mondiale qui fait des entorses à ses années politiques de déni des inégalités comme conséquences de ses programmes d'ajustements structurels, Faure Gnassingbé cherche à se redonner une crédibilité perdue en faisant la promotion ciblée et parcellaire d'une politique de « prospérité partagée » sous le couvert de l'éradication de l'extrême pauvreté



Yves Ekoué Amaizo

au Togo d'ici 2030. Qui va donc croire au Togo que le « programme de transferts monétaires » qui n'est rien d'autre qu'un programme institutionnalisé d'achat des consciences et du vote des électeurs togolais peu conscients des enjeux politiques, va permettre de réduire de manière pérenne les inégalités, la pauvreté et soutenir le développement communautaire et de fondement à des filets sociaux ?

Personne sauf ceux et celles qui sont tennés par la faim. Le dicton populaire se vérifie encore : « *Ventre affamé n'a point d'oreilles* ».

La Banque mondiale et le Gouvernement togolais feraient mieux de constater l'échec de l'absence de protection sociale du citoyen togolais¹, et la disparition partielle des fonds alloués à cet effet

Suite de la page 6

ça va se savoir

Un max de plaisir

Raphaël passa ses mains dans le dos de Gracia son amante et d'un seul coup, dégrafa son soutif. Il mordilla ses mamelons avant de les empaumer. Il les pesa, les pressa, les malaxa et pinça les tétons. Excitée, le cœur de la nana s'affola. Raphattira son menton vers lui et lui donna un baiser inoubliable empreint de sensualité et de tendresse. Pendant qu'il l'embrassait, le gars glissa une main entre ses cuisses.

Incapable de résister aux doigts qui la conduisaient à l'orgasme, Gracia accrocha ses mains aux draps et gémissait doucement. Soudain, elle poussa un grand cri et tout son corps se contracta. L'ouragan passé, leurs bouches se cherchèrent comme des affamés. La nana tremblait à cause de cette première jouissance qui lui procura un bien-être incomparable. Raph sourit en fixant son entrejambe. Il était encore habillé et le boa grondait dans son bermuda.

De son côté Gracia admira la protubérance avec admiration. Quand Raph sortit enfin le reptile, la go sauta sur lui et se mit à lui faire une branlette espagnole. Elle n'était pas du tout timide et s'activa. Elle s'agenouilla et caressa d'abord les deux orphelines. D'une main, elle prit la matraque et l'inséra entre ses nichons. Elle avait une forte poitrine, dame nature avait été très généreuse envers elle. Pendant que le vit s'était installé confortablement dans le creux mammaire, la nana prit ses seins et les pressa l'un contre l'autre. Un long frisson secoua le corps et il sentit des fourmillements sur son crâne rasé. Pendant qu'elle se mit à branler le sceptre qui se durcit un peu plus.

Quand Gracia passa le premier coup de langue sur le gland, Raph grogna tel une bête sauvage prise au piège. Il devint très excité du fait de l'immense plaisir que lui procurait cette fellation extrême. Il commença à donner des coups de reins dans les papayes solos de son amante très concentrée sur l'affaire. Elle voulait lui donner le maximum de plaisir. Elle était prête à laisser le bonhomme balancer son nectar dans sa bouche et sur ses lolos, mais celui-ci l'interrompit pour repousser l'échéance. La go ne le voyait pas venir.

D'un geste rapide, Raph enfila un préservatif. Il pénétra dans la lucarne et Gracia sentit le joujou dressé la traverser comme un bloc compact de plaisir et de chaleur. « *Ooooh...* », cria la go en serrant ses bras à la taille de son amant. Le gars suait. Sa peau glissait contre celle de la jeune femme à mesure que la bite entraînait en elle. Gracia se délectait de cette sensation qui éteignait le feu de ses désirs. Elle se cambrait à fond pour que Raph puisse bien l'enfourner.

La pénétration était tellement vigoureuse et ferme que Gracia ressentait du plaisir jusque dans ses tétons durcis. Elle poussa des cris étouffés pendant que Raph grognait en poussant des « *Ah* » qui le conduisirent à la jouissance. **L.R.**

N'oubliez pas les préservatifs après que vous vous êtes délectés de cette aventure

Les résultats de l'approche contractuelle des services de santé au Togo divulgués

Le 24 avril 2019, a eu lieu, en présence de la Directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la présentation des résultats de l'approche contractuelle des services de santé au Togo par le ministre de la Santé, Professeur Moustapha Mijiyawa.

Avec plus de 700 formations réparties sur l'étendue du territoire national, 1/3 de la population serait sous couverture sanitaire universelle, selon le ministre qui a mis en avant la qualification de tout travail non pas seulement sur la base des diplômes, mais surtout sur les résultats. M. Mijiyawa reste convaincu que « s'il y avait la déontologie, il n'y aurait pas de contractualisation ».

Après avoir défini les bases de la contractualisation qui veulent que les formations sanitaires gardent leur statut public, que l'Etat garde son rôle et ses prérogatives, que l'organigramme reste en place et que la société contractante s'y insère, qu'un comité de trésorerie soit mis en place, et après avoir dressé l'état des dettes de certaines formations sanitaires, le ministre a présenté les résultats du système.

Ainsi, que ce soit à Blitta, Atakpamé, Siou, Kara, Dapaong, Sokodé ou au CHU-SO, tous les voyants sont au vert, attestant de bons qualitatifs à presque tous les niveaux : hospitalisation, chirurgie, maternité, laboratoire, imagerie et



Photo de famille au terme de la présentation des résultats

autres services.

La Directrice régionale de l'OMS, Dr Matshidiso Moeti s'est voulue réaliste quant à l'état de la santé en Afrique. « *Le Togo, tout comme beaucoup de pays, fait face à beaucoup de défis en ce qui concerne la santé et nous avons un lourd fardeau de maladies transmissibles, nous avons toujours un taux de mortalité maternelle et de mortalité des enfants assez élevé, et une évolution de maladies non transmissibles chroniques très rapide...pour nos système de santé et nous avons toujours des systèmes de santé qui sont faibles et pas assez résilients* », a-t-elle fait remarquer. Elle a aussi pointé du doigt les grands défis de financement de la santé, ainsi que la faible efficacité de l'utilisation des ressources financières qui existent déjà. Elle a

encouragé les autorités pour avoir mis le cap sur la couverture sanitaire universelle qui est la première priorité de l'OMS et qui est basé sur le principe de l'équité.

A titre d'exemples globaux, il ressort qu'en 7 mois de mise en oeuvre, le CHR Dapaong a réalisé un écart en chiffre d'affaires de 170,161 millions FCFA, pendant que le CHU-Kara et le CHR Sokodé ont respectivement réalisés des écarts de 151,554 millions et 81,681 millions dans la même période. Le CHR Atakpamé a, en 13 mois, réalisé un écart positif de 177,211 millions pendant que Blitta a engrangé 32,800 millions dans la même période. Le CMS de Siou a pour sa part réalisé un écart positif de 12,250 millions en 12 mois.

Godson K.

Sans détour**Le Bénin de Talon...comme le Togo de Faure**

« Il faut pour être bon prendre exemple du bien, et non chercher à valoir un peu mieux qu'un vaurien » (Publilius Syrus)

Le Bénin imite à merveille le Togo, l'une des pires dictatures existe encore sur le continent. Cinq (05) millions de Béninois étaient appelés aux urnes hier dimanche pour renouveler le parlement, un scrutin sans enjeu où les partis d'opposition ont été tous exclus, ouvrant la voie à une Assemblée monolithique, 100% acquise à Patrice Talon. Une situation inédite dans l'histoire politique du Bénin.

Pour ces élections législatives, le président béninois Patrice Talon, qui sombre de plus en plus dans des dérives ubuesques, est resté droit dans ses bottes. Non seulement il a écarté ses adversaires politiques et s'est systématiquement opposé au report du scrutin comme l'exigeait l'opposition-même les interventions de l'Union Africaine, de la CEDEAO et du voisin Nigeria ne l'ont pas fait fléchir-, mais aussi il a fait couper le Bénin du reste du monde en bloquant les réseaux sociaux ce dimanche de vote. L'accès aux réseaux sociaux et services de messagerie était impossible dans tout le pays.

Au sein de l'opinion publique béninoise, cette situation suscite l'incompréhension, mais aussi la colère et la révolte. « Pour nous, cela ressemble à une déclaration de guerre à notre peuple. Depuis 1990, le pays ne s'est jamais senti aussi mal. Le président fait tout pour obtenir une Assemblée qui lui sera acquise », s'est emporté le député de l'opposition Léon Aroci.

C'est dans un climat pesant que s'est déroulé ce scrutin. En témoignent les propos du ministre de l'Intérieur, Sacca Lafia qui mettait en garde les Béninois : « Depuis quelques semaines, des citoyens promettent de brûler tout. Je vais vous dire ceci : ceux qui promettent de tout brûler seront brûlés les premiers. Ceux qui promettent de tout casser auront des fractures multiples ». Des propos qui sont sans rappeler ceux des anciens caciques du régime de Blaise Compaoré qui appelaient à la loi du talon, au temps de la crise au Burkina Faso. « S'ils brûlent vos maisons, brûlez les leurs... », avait déclaré à l'époque le tristement célèbre Assimi Koanda. La suite, on la connaît.

Après l'échec, en juillet 2018, du projet de révision constitutionnelle, Patrice Talon est soupçonné d'orchestrer un passage en force aux fins d'obtenir un parlement entièrement acquis à sa cause pour mieux faire passer ses réformes. Un projet qui, de l'avis de nombre de Béninois, cache des intentions de s'octroyer des pouvoirs sans limites pour renforcer ses intérêts, au détriment de l'intérêt général.

Depuis la Conférence nationale de février 1990 qui a consacré la fin du parti unique et l'entrée du Bénin dans la démocratie, le pays a toujours conforté son statut de bon élève en Afrique francophone, même si tout n'a pas été parfait. Mais pour la première fois, le modèle démocratique béninois est mis à rude épreuve. Ces élections sans l'opposition constituent un grand recul pour ce pays.

Le scrutin législatif d'hier au Bénin marqué par une forte abstention, avec des rues étaient quasiment vides à travers le pays, et dans les bureaux de vote, ressemble fort bien à celui organisé au pas de charge au Togo le 20 décembre 2018 et auquel seuls le parti présidentiel, UNIR et quelques petites formations alliées avaient concouru. Baptisées « scrutin de la honte », ces élections avaient été massivement boudées par les Togolais. La plupart des candidats n'ayant pas obtenu suffisamment de suffrages pour siéger à l'Assemblée nationale, ils ont dû être nommés par le pouvoir de Faure Gnassingbé...

Médard AMETEPE

« Etat de la nation » ou opération de charme?**Le one-man-show de Faure à l'Assemblée « UNIRcolore »**

Vendredi 26 avril 2019, Faure Gnassingbé a surpris son monde, en allant faire à l'Assemblée nationale ce qui est présenté comme l'état de la nation. Mais en réalité, il s'était plutôt agi d'un show devant des godillots. Dans le fond, difficile de trouver ce fameux état de la nation. La star du jour était simplement dans une dynamique d'opération de charme...

Sur la forme

Avec cette allocution devant l'Assemblée nationale, Faure Gnassingbé est presque célébré en héros, couvert de lauriers par ses griots qui ne tarissent pas de superlatifs pour l'exalter. Mais ce n'est pas en réalité une magnanimité du « Prince », mais une obligation de la Constitution – article 74 - de venir faire chaque année devant l'Assemblée nationale, l'état de la nation. Faure Gnassingbé, parachuté au pouvoir en 2005, ne s'est malheureusement pas fait violence pour se conformer à cette disposition, sauf une fois au début de son règne en 2006. Vendredi 26 avril dernier était simplement la seconde.

Cela ne devrait pas sauter aux yeux du commun des citoyens ; dans cet exercice, il est constant que Faure Gnassingbé choisit ses Assemblées nationales. Il s'agit des législatures acquises à sa cause. En 2006, c'était à l'époque de ce qui était caricaturé d'Assemblée « mouton », celle issue des législatives de 1999 boycottées par l'opposition et remplie d'élus du RPT et de quelques autres partis béquilles. Cette fois, c'est une Assemblée de députés « nommés », avec les législatives du 20 décembre 2018 auxquelles n'a pas concouru des candidats de la Coalition de l'opposition. Entre-temps il y a eu deux législatures, 2007-2013, puis 2013-2018 où l'opposition véritable était représentée. Mais Faure Gnassingbé n'a jamais mis pied durant ces dix années à l'Assemblée pour faire cet état de la nation. Certains relèvent qu'en fait, il est allergique aux critiques et ne voudrait pas se présenter devant une Assemblée où il affronterait des regards lugubres d'élus de

l'opposition qui se moqueraient même de lui ou le hueraient, comme on le voit sous d'autres, ceux



Faure Gnassingbé

faire humilier...

Le commun des observateurs s'attendait à un véritable état de la nation, comme annoncé. Cet exercice, à l'instar de ce que font d'autres dirigeants, devrait être une sorte de bilan annuel de sa gouvernance. Comment se porte la démocratie au Togo ? Quel est l'état des droits de l'homme, de la Justice, des libertés publiques ? Les institutions de la République fonctionnent-elles bien ? La sécurité des populations est-elle assurée ? Quel est l'état de l'économie, des finances publiques, de la dette publique ? Quid des relations diplomatiques ? Quelle perception les Togolais ont-ils de la gouvernance et de leurs dirigeants ? Quid de la situation dans les écoles, dans les hôpitaux ?

Le pouvoir d'achat des populations s'est-il amélioré ou dégradé durant l'exercice ? Les richesses nationales sont-elles équitablement réparties ? Quid de la situation de l'emploi et de la proportion du chômage ?...C'est à ces problématiques que devrait répondre le speech de Faure Gnassingbé. Dans son cas particulier où il a manqué à cet exercice depuis treize (13) ans, son état de la nation devrait même

prendre en compte toutes ces années. Mais le commun des citoyens n'a pas eu de réponses à ces questions pertinentes.

En lieu et place d'un véritable état de la nation, on a plutôt assisté à une opération de séduction à des fins électoralistes... C'était plutôt un show devant des copains, comme on le voit lors des soirées organisées entre amis à l'occasion d'anniversaires, mieux, un one-man-show devant des godillots. Ce sont des députés tout conquis que l'on a vus ce vendredi, pendant le discours de leur « employeur », acquiesçant presque de la tête à chaque phrase égrainée. Le plus cocasse, au terme de son allocution, c'est un tonnerre

Suite à la page 4

Déclaration des biens**Vers une légalisation des biens et avoirs mal acquis ?**

Certains attendaient un miracle ou un sursaut dans l'adresse de Faure Gnassingbé à l'occasion du 59^e anniversaire de l'indépendance du Togo. D'autres prédisaient du « déjà entendu ». A l'arrivée, chacun a été servi à sa mesure. Mais sur le plan de la lutte contre la corruption à travers la déclaration des biens et avoirs, oser applaudir les propos dans ce sens serait méconnaître certaines réalités du pays d'une part, et la quintessence de l'article 145 de la loi fondamentale d'autre part.

Les crimes économiques sont imprescriptibles, à moins d'une amnistie qui absolve les auteurs. Mais lorsqu'on se penche sur le cas du Togo, on se rend compte qu'aucun dispositif ne permet de poursuivre les haut perchés. Et les propos de Faure Gnassingbé ne font que confirmer ceux qui ont détourné

gouvernance, notamment en mettant, dans les mois qui viennent, un accent particulier sur la lutte contre la corruption. Un projet de loi organique sera soumis à l'Assemblée nationale pour déterminer les conditions de mise en oeuvre de la déclaration des biens et avoirs prévue par la constitution ». Tels sont

l'effectivité des termes de cette intention de foi, le fossé peut être abyssal, et ce n'est pas fini. Les soi-disant « conditions de mise en oeuvre de la déclaration des biens et avoirs prévue par la Constitution » ne laisseront aucune place au commun des citoyens de savoir ce que détient tel ou tel ministre ou directeur de société. Au final, les Togolais resteront sur leur faim.

Article 145 de la loi fondamentale du Togo : « Le Président de la République, le Premier Ministre, les membres du Gouvernement, le Président et les membres du bureau de l'Assemblée nationale et du Sénat et les directeurs des administrations centrales et des entreprises publiques doivent faire devant la Cour Suprême une déclaration de leurs biens et avoirs au début et à la fin de leur mandat ou de leur fonction. Une loi détermine les conditions de mise en oeuvre de la présente disposition ». Ce qui veut simplement dire que Faure Gnassingbé lui-même est concerné, selon la Constitution adoptée avant son arrivée au pouvoir. Or, le discours qui enfarine intervient seulement le 26 avril 2019, alors que Faure Gnassingbé himself est au pouvoir depuis avril 2005.

En français facile, tout ce que les

Suite à la page 6



La HAPLUCIA ne peut rien contre les gouvernants

dans un passé récent dans leur « bon droit ». Explications.

« Le gouvernement est déterminé à poursuivre l'amélioration de la

les mots du 1^{er} magistrat vendredi dernier. Et certains sont allés jusqu'à louer le geste.

Entre le supposé projet de loi, son vote, la prise du décret d'application et

NATION

Législatives au Togo et au Bénin

Des élections sans opposition qui consacrent le recul démocratique

Ce 28 avril 2019, 5 millions d'électeurs étaient conviés aux urnes pour choisir les 83 représentants des populations béninoises au Parlement. Ces élections législatives se sont déroulées dans un climat de tensions. Et pour causes, les partis politiques de l'opposition n'y ont pas participé. Quatre mois plus tôt, plus précisément le 20 décembre 2018, se déroulaient au Togo des élections législatives dans des situations similaires. Tant au Togo qu'au Bénin, les processus électoraux ont été conduits dans des conditions dénoncées par les populations et les partis politiques d'opposition. Les résultats sont aussi similaires.

Des processus empreints d'exclusion

Des élections auxquelles n'ont pas participé les partis politiques d'opposition. C'est ce qui a été constaté le 20 décembre 2018 au Togo et c'est ce qui s'observe dans le cas des législatives organisées au Bénin. Contre vents et marées, Patrice Talon et Faure Gnassingbé ont persisté dans l'organisation d'élections sans la participation de leurs oppositions respectives.

Côté organisation. Il faut dire que le Togo, en crise, s'est retrouvé dans un processus de négociations pilotées par les chefs d'Etat et de gouvernement de la Cédéao. Ce processus avait accouché d'une feuille de route dont les principaux points sont relatifs aux réformes devant déboucher sur l'organisation inclusive d'élections démocratiques et transparentes. Faure Gnassingbé a préféré sauter l'étape des réformes pour organiser des élections à sa façon. L'opposition togolaise a décidé de ne pas y participer.

Dans le pays voisin, le Bénin, les signaux d'une exclusion de l'opposition étaient perceptibles quelques mois plus tôt. Pour écarter ses adversaires, Patrice Talon a fait adopter un nouveau Code électoral. C'était début septembre 2018. L'objectif, contrairement à ce qui a été annoncé, est de corser les

conditions d'éligibilité tant aux fonctions de députés qu'à celle de président de la République. Les cautions exigées ont augmenté, et ce malgré les amendements et les contestations des élus de l'opposition.

Ainsi sont nés les blocages. Désormais, pour les candidats à la présidentielle du Bénin, la caution est fixée à 250 millions de francs CFA, contre 15 millions dans le précédent scrutin. Pour les législatives, il est exigé par liste une caution de 249 millions de francs CFA. Chaque candidat devra être financièrement irréprochable sur les trois dernières années, prévoit aussi le nouveau Code électoral. Autre nouveauté, il est exigé des partis politiques de produire des certificats de conformité délivrés par le ministère de l'Intérieur. Ce document leur fait obligation d'avoir un minimum de 15 membres dans toutes les communes du pays, entre autres.

Si au Togo, l'opposition a été contrainte au boycott pour ne pas avaliser des élections dont les résultats étaient connus d'avance, au Bénin, Patrice Talon s'y est pris autrement pour écarter ses contestataires. La Commission électorale nationale autonome (CENA) a rejeté les listes des partis politiques pour des raisons dénoncées par l'opposition. Selon la commission, les cinq formations écartées des législatives auraient plusieurs

irrégularités dans leurs listes. Il s'agirait de doublons dans les listes de candidature, de l'absence du quitus fiscal de plusieurs candidats et du certificat de conformité à la nouvelle charte des partis politiques. Selon les informations, il est reproché à l'Union sociale libérale (USL) d'avoir un président d'honneur, en l'occurrence, Sébastien Ajavon, condamné à une peine de prison.

Faure Gnassingbé et Patrice Talon ont fait sans les partis politiques de l'opposition, et cela n'arrange pas leurs différents pays.

Tensions et recul démocratique

Il est difficile de concevoir, pour des pays qui cherchent encore leurs repères en termes de démocratie, des lendemains reluisants après des scrutins dont sont exclus les partis politiques de l'opposition. Sans l'ignorer, Faure Gnassingbé et Patrice Talon ont entraîné leurs pays dans des crises dont il est pour l'heure prématuré de présager les issues. Ce qui est sûr, au lendemain du scrutin du 20 décembre 2018, la haine des populations envers le régime cinquantenaire des Gnassingbé s'est accrue, la division semble consommée et la réconciliation sérieusement remise en cause. Les discours se sont radicalisés.

C'est une situation pareille qui attend le Bénin. Déjà, l'opposition s'est offusquée des arguments avancés pour l'écarter des législatives. Et pour cause, l'USL et les Forces Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE) de l'ancien président Thomas Boni Yayi se sont vu refuser le fameux certificat de conformité. Et pourtant, ce document ne figure ni dans le Code électoral, ni dans la loi sur la Charte des partis politiques. Une situation qui a exacerbé les tensions. Les médias



Faure Gnassingbé et Patrice Talon

internationaux dont RFI ont rapporté, le jour du scrutin, des tensions dans certaines localités du pays où les opérations de vote ont été empêchées.

Côté démocratie, les appréciations divergent selon que l'on évoque le Togo ou le Bénin. Au Togo, il ne s'agit pas vraiment d'un recul démocratique. Depuis plus de 50 ans, le pays est dirigé, telle une épicerie, par le clan des Gnassingbé. Il y a instauré une démocratie de façade. Depuis le 20 décembre 2018, les manifestations publiques sont systématiquement interdites. Ce droit cher aux populations est remis en cause. La dictature s'est enracinée.

De son côté, le Bénin vit des événements décrits comme du jamais vu. Ballet de chars dans les villes, patrouilles militaires renforcées, et le comble, coupure d'internet. « Difficile cependant de remonter toutes les informations de l'intérieur. Les réseaux sociaux ne fonctionnaient toujours pas à la mi-journée », signale RFI. Et pourtant, ce pays était cité comme un modèle

démocratique, sinon une démocratie intermédiaire, loin de la dictature des Gnassingbé. Depuis 1990, les processus électoraux ont permis un renouvellement permanent de la classe politique dirigeante. Plusieurs présidents se sont succédé à la tête de cet Etat. C'est d'ailleurs ces efforts politiques qui ont permis l'élection de Patrice Talon, lui-même. « Le constat est malheureux. Organiser des élections sans aucun parti d'opposition, cela n'honore pas le Bénin. Je ne suis pas à l'aise », avait-il déclaré le 06 mars dernier, lors d'une rencontre avec la classe politique boycottée par l'opposition.

Par cette déclaration, Patrice Talon constatait lui-même le recul de la démocratie dans son pays où son entourage promet qu'« il n'y aura pas de chaos ». Et quand on déclare qu'il n'y aura pas de chaos, il faut comprendre une militarisation du pays. Il est à craindre que force soit désormais aux armes au Bénin, comme c'est le cas au Togo. L'idéologie du parti unique est en marche.

G.A.

Le one-man-show de Faure à l'Assemblée « UNIRcolore »

Suite de la page 3

d'applaudissements qui a suivi, puis une litanie d'« atalakou » (louanges) de la présidente de l'Assemblée Yawa Tségan qui a fondu en remerciements à l'égard du « Prince »... Des faits qui attestent simplement la subordination de cette législature à l'Exécutif...

Contenu archi-pauvre

On le relevait déjà, ce discours était tout sauf un état de la nation. On pouvait encore s'en délecter si le contenu était acceptable. Mais il est d'une pauvreté et d'une platitude révoltantes. Rien à se mettre sous la dent. Du simple rechauffé en fait de ce qu'on a toujours entendu.

Cette allocution étant faite, dans le cadre de la célébration du 59^e anniversaire de l'indépendance du Togo, la norme aurait voulu que les héros ou martyrs de la lutte pour l'accession du Togo à la souveraineté internationale soient honorés. Mais la star du jour à l'Assemblée « UNIRcolore » n'a fait qu'un clin d'œil furtif à Sylvanus Olympio, cité une fois dans son discours. Quant à ses camarades de lutte, à l'instar de Pa Augustino de Souza, Amouzou Franklin dit « Piam Piam » et autres, ils ont été royalement oubliés. Par contre Faure Gnassingbé a été assez inspiré quand il s'est agi de caresser son faire-valoir Gilchrist Olympio. « Je salue à cet égard, M. Gilchrist Olympio, chef de file de l'opposition, dont la présence en ces lieux nous rappelle que les acteurs politiques

peuvent et doivent transcender l'approche antagoniste pour se retrouver -dans la complémentarité- au service de la patrie. Je voudrais lui rendre hommage pour son engagement républicain et son sens élevé de la patrie », a-t-il dit.

Comme il fallait s'y attendre, les Togolais ont eu droit à une dose de plus sur le Plan national de développement (PND). « Au-delà du secteur privé et de l'administration publique, le PND a besoin de nous tous. De notre adhésion. De notre confiance et de notre engagement. Faisons de cet outil une entreprise collective, vecteur d'un nouvel élan pour l'édification de notre destinée commune », en a-t-il appelé. Certains observateurs croient dur comme fer que c'est en fait le sujet qui l'a conduit devant les députés vendredi.

Le « Prince » était dans une sorte d'autosatisfecit de sa gouvernance, ressant les morceaux traditionnels d'inclusion financière, de développement des infrastructures socio-économiques, des marchés publics offerts aux jeunes, etc., se tissant presque des lauriers. « Nos populations -à l'instar de celles des autres pays- sont actuellement sujettes à des questionnements touchant aux conditions de vie, à la persistance des difficultés économiques, à l'horizon qui semble ne plus annoncer des lendemains meilleurs. C'est la raison pour laquelle la dimension sociale est intégrée comme une priorité absolue à l'action de mon gouvernement.

Par essence, la République se tient aux côtés des plus vulnérables ; Pour leur offrir l'appui nécessaire à leur subsistance, mais surtout pour les conduire - progressivement - à se libérer de l'emprise de la pauvreté et à devenir eux-mêmes des acteurs de développement. Plusieurs programmes sont ainsi mis en œuvre, comme celui des filets sociaux et services de base que nous avons étendu il y a quelques jours à de nombreux ménages issus des cantons les plus défavorisés du Togo. Par le renforcement de ces mécanismes d'inclusion, la solidarité nationale se portera vers tous les citoyens ; Elle ira à la rencontre des plus fragiles ; Elle les prendra par la main pour réduire les disparités et pour resserrer les liens entre les Togolais », a chanté Faure Gnassingbé.

Manifestement, Faure Gnassingbé était plus dans la drague à des fins électoralistes, et il a fondu en annonces et promesses séduisantes : « La part réservée aux jeunes et femmes entrepreneurs dans les attributions de marchés publics sera désormais portée à 25% » ; « En matière sociale, la priorité de l'emploi et l'accompagnement des populations les plus vulnérables seront poursuivis en même temps que l'extension de la protection sociale. Nous insisterons sur le renforcement des mécanismes d'inclusion » ; « J'ai instruit le gouvernement de prendre en compte - dans le cadre du prochain budget- les

préoccupations visant à améliorer le pouvoir d'achat, à travers la revalorisation -dès janvier 2020- de la valeur indiciaire à hauteur de 5%. Dans la même dynamique, le gouvernement intensifiera les consultations et engagera les études actuarielles nécessaires pour la reprise - toujours dès janvier 2020- de l'allocation de départ à la retraite, d'une façon soutenable et compatible avec la poursuite des efforts d'assainissement de nos finances publiques. De plus, les dispositions sont d'ores et déjà prises pour la construction de deux locaux qui seront mis à la disposition des associations pour servir de maisons des retraités ».

Une fois n'est pas de coutume, Faure Gnassingbé semble désormais disposé à faire déclarer par les gouvernants leurs biens. Il annonce qu'« un projet de loi organique sera soumis à l'Assemblée nationale pour déterminer les conditions de mise en œuvre de la déclaration des biens et avoirs prévue par la Constitution ». Par ailleurs, il veut être attentif à la protection des libertés...

Son discours, au demeurant, n'est qu'un copier-coller ou un réchauffé habile de ce qu'on a toujours entendu. Le reste n'aura été que tentative de séduction... Faure Gnassingbé ne s'est visiblement pas donné la peine de se présenter ce vendredi devant ses députés nommés pour le plaisir de faire

l'état de la nation à son bétail électoral, mais pour les draguer à des fins électorales... Tino Kossi

LIBERTE

Récépissé N° 0263/02/03/05/HAAC
08 B.P. 80 744 Tél 90-33-53-80
Fax 22-22-09-55

E-mail:libertehebdo2@yahoo.fr
libertehebdo2@gmail.com

site web: www.libertetogo.info
Casier MJ : N° 29

Directeur de la Publication

Médard K. AMETEPE

90-33-53-80 / 99-41-59-58

Rédacteur en chef

NYIDIKU K. Agbenyo

90-33-47-36

Rédacteurs

Tino KOSSI	Abbé FARIA
Rita TOKOFAI	Géraud AFANGNOWOU
Didier LEDOUX	Shalom AMETOKPO
Meurseault A.	Ben Late

Caricaturiste

Donisen DONALD

Infographiste

Kadi ASSAD-MOHAMED

Webmaster

Godson KETOMAGNAN

Service Commercial

91-72 -68-72

Impression

Groupe de Presse Liberté

Tirage : 2500 exemplaires

Publication du Groupe de Presse

Liberté (GPL)

Libertinage

« Faure-vi » ne va jamais monter sur ce cheval !

C'était l'événement dans l'événement mardi dernier à Timbou. Après le lancement du fameux transfert monétaire et le cadeau inestimable de « Faure-vi » à son bétail électoral du coin pour le sauver de la misère ambiante – 15 kolos par trimestre pour toute une famille, ce qui fait 5 kolos par mois et 166 F par jour -, il a reçu aussi en retour des non moindres illustres cadeaux de la part des populations : un cheval tout blanc et un habit plus long que le pantalon, on veut dire un boubou, aussi de couleur blanche. Les cadeaux sont censés servir à mener sa campagne électorale pour un 4^e mandat en 2020. Selon les explications scientifico-métaphysiques, le cheval blanc est un symbole de la jeunesse, de l'élégance, de la vitalité, de la vigueur et de la dictature du « p'ti », et le boubou blanc devrait l'illuminer sur le chemin de sa victoire en 2020...

Donner, c'est bon. Baba God même a dit dans son roman céleste qu'il y a plus de bénédiction à donner qu'à recevoir. Mais nous on pense que ces cadeaux faits à « Faure-vi » sont un véritable gâchis. Oui, les « Cinkasséens » auraient pu les faire à quelqu'un d'autre qui va vraiment les utiliser. Sinon, notre « Faure-vi » chéri qu'on connaît comme notre nom ne va jamais les utiliser, surtout pas le cheval blanc. Oui, ce cheval va lui faire honneur... c'est-à-dire peur quand il le verra simplement à proximité. Pourquoi « nti » on dit ça ? Il aurait l'impression que l'homme « Tikpique » est tout près. Parce que le cheval blanc est le symbole du parti « Atchadamique ». Ce serait alors comme un piège que lui ont tendu les populations

de Cinkassé. Selon un fils du milieu qui est dans le secret des dieux, s'il commet l'erreur de s'asseoir sur le cheval, il risque de subir un sort similaire à celui de Kakou Ananzé ; c'est-à-dire que son fauteuil « Prégodentiel » privé sur lequel Dadja lui-même a griffé son nom avant de refuser le sel le 5 février 2005, va disparaître en un clin d'œil et se retrouver entre les mains du « Prégodent » du PND, que dis-je, PNP.

En tout cas, on connaît notre « Faure-vi », c'est un homme très peureux, pardon, très prudent et il ne va jamais mettre ce cheval dans sa maison et même passer tout près. C'est comme un espion que Tikpi lui a envoyé, par l'entremise des populations de Cinkassé... Bon, on va faire un pari. « Tchalévi simple » ne va jamais monter sur ce cheval blanc. Si quelqu'un pense le contraire, parions alors. Le prix en jeu, nos mamans. C'est-à-dire que celui qui gagne prend la maman du perdant et ce dernier prend celle du gagnant. Génial non ? Quoi ?...

Reckya Madougou « éféna » (ça fait mal) ?

L'égérie « miam-miam » de Faure Gnassingbé, ReckyaMadougou est prise entre deux feux : la dictature héréditaire implacable des Gnassingbé à laquelle elle apporte sa collaboration agissante et le modèle de démocratie dont fait figure le Bénin et qu'elle souhaite voir préservé.

Dame ReckyaMadougou est le symbole même de l'absurde. Elle doit prendre les Togolais pour des peuples entièrement à part qui ne mériteraient pas à ses yeux de bonnes

choses. Tenez, pendant que la belle Béninoise est dévouée corps et âme à la dictature des Gnassingbé au Togo, elle se montre très critique et amère à l'égard du régime de Patrice Talon qu'elle accuse d'avoir pris en otage la démocratie au Bénin et d'œuvrer pour le retour au parti unique.

Depuis que Patrice Talon a décidé de prendre exemple sur Faure Gnassingbé en excluant les partis d'opposition des élections législatives, dame ReckyaMadougou, conseillère à la présidence togolaise, est dans tous ses états et s'arrache les cheveux, parce que la démocratie dans son Bénin natal dont elle est si fière, est mise en danger.

« Si vous avez ainsi la force et les moyens d'imposer l'élection du 28 avril, vous savez aussi que ce Peuple, celui de Béhanzin, de Kaba et de Bio Guerra, a la puissance et la légitimité pour tout arrêter quand il le voudra et quand il en aura marre » ; « Si par extraordinaire, le scrutin du 28 avril se tient, nous allons installer au cœur de la République un Parlement intégralement monocolore, composé uniquement de vos partisans... », s'est-elle tortillée comme un ver de terre sous la canicule dans une tribune co-signée avec d'autres universitaires béninois.

Ne faites pas à autrui, ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse. Quand son chéri « coco bondowé » avait imposé des élections au pas de charge et des kalachs sur la tempe des Togolais, on ne l'avait pas entendue manifester le moindre état d'âme. Au contraire, elle était fière. C'est devant cette l'Assemblée UNIRcolore et aux ordres, c'est devant les députés « godillots » et « nommés » qu'elle affichait un sourire large jusqu'aux oreilles samedi lors de son « Faurevi » présentait son discours.

Maintenant, Patrice Talon a imposé un parlement monocolore au Bénin, que va faire ReckyaMadougou ? Comme le dirait Gnassingbé père, « éféna » ? (ça fait mal).

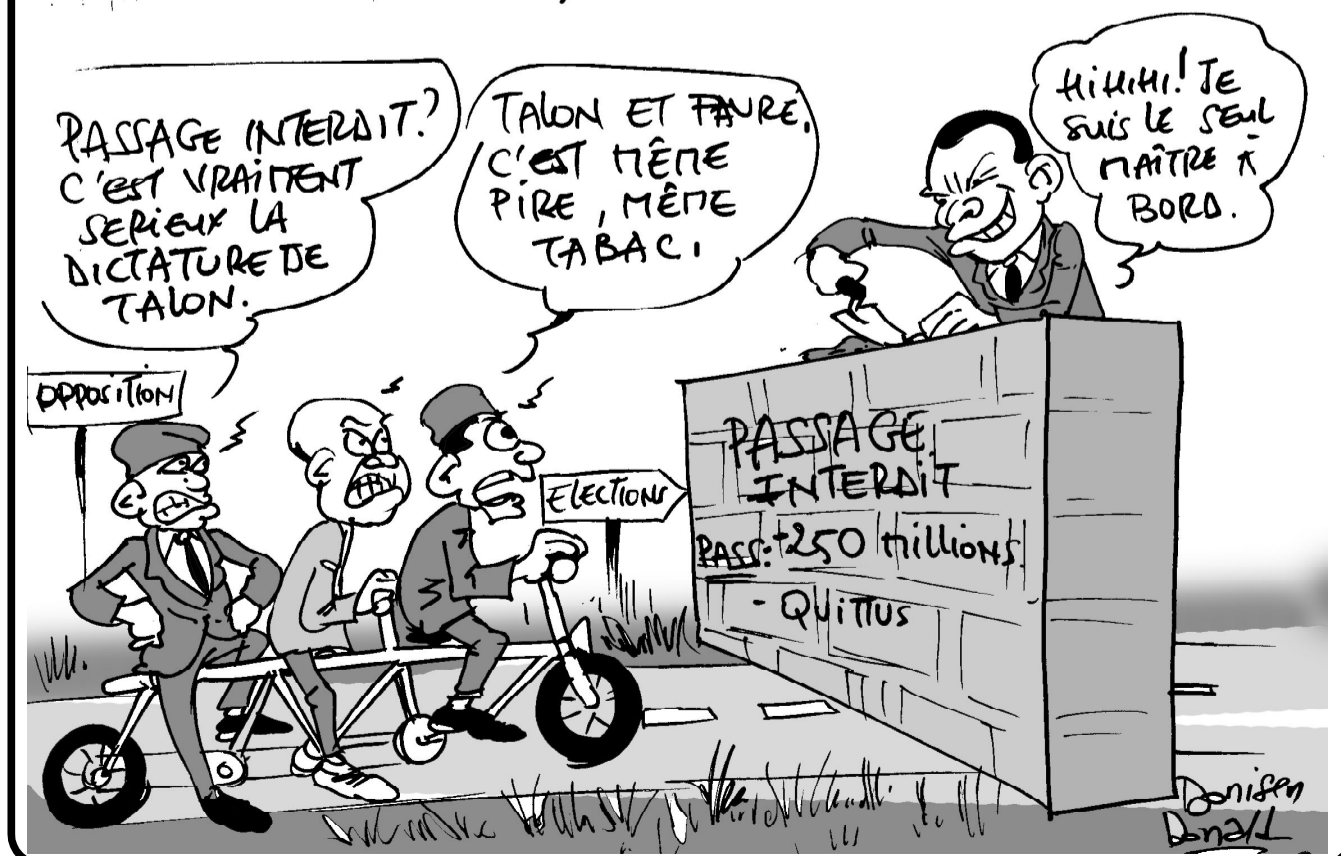
LE CADEAU DES « CINKASSÉENS » NE PLAÎT PAS À FAURE



Caricaturement Vôtre

Donisen Donald

BENIN: TALON, APPRENTI DICTATEUR



Encore un défi à la con !

Nous avons fini par comprendre que les réseaux sociaux rendent certains dingues. A chaque fois qu'ils sont devant leur smartphone, ce sont des idées nuisibles qui leur traversent l'esprit. Ils inventent des challenges idiots parce qu'ils savent qu'il y a des internautes suffisamment fous pour les suivre dans leurs délires.

C'est ainsi que le nouveau défi en vogue « Shell on Challenge » qu'on pourrait traduire en français facile par « défi avec la coquille » consiste à manger n'importe quel aliment avec son emballage. Celui-ci peut être naturel comme une noix et sa coque mais aussi synthétique comme un bon gâteau et son enveloppe plastique. Né aux États-Unis, le phénomène arrive maintenant en France.

Ce défi se propage sur les réseaux sociaux et notamment Snapchat. Depuis quelques jours, des vidéos montrent des internautes occupés à réaliser le défi. Sur l'une d'elles, un animateur radio mange par exemple une banane avec sa peau. Un autre internaute a croqué dans sa boîte de céréales, mettant dans sa bouche du carton, du film plastique et avec un peu de chance, des céréales donc.

Comment peut-on manger un aliment avec son emballage ? Ce challenge doit être sûrement destiné au triple sot. En clair, le « Shell on Challenge » n'est pas sans danger pour la santé. Certains emballages sont en effet composés de bisphénol A et d'autres produits chimiques. Sans oublier le risque d'étouffement et d'asphyxie.

Les hôpitaux du « Gnassingbéland » étant ce qu'ils sont, ceux qui veulent essayer ce défi n'ont qu'à auparavant chercher une place au cimetière. Normalement, on devrait mettre au gnouf les initiateurs de ces défis idiots.



Ghana

Le fléau de la prostitution des enfants et des adolescentes

Des dizaines de milliers de mineures se prostituent au Ghana. Parmi elles, des enfants de moins de 10 ans. Sans que les autorités n'interviennent alors que la loi ghanéenne réprime ce genre de crime.

« La plus jeune prostituée que j'ai vue avait 9 ans », a confié à une journaliste de la RTBF (radio-télévision belge) une responsable de l'association ghanéenne Women of Dignity Alliance. Le phénomène semble très répandu dans un pays qui jouit pourtant « d'une démocratie solide et d'une stabilité politique enviable » en Afrique de l'Ouest. Mais un pays où, selon l'ONU citée par Jeune Afrique, « la forte croissance économique des dernières années n'a entraîné aucune réduction significative du nombre de pauvres (24 % de la population), tandis que celui des millionnaires en dollars n'a cessé de croître ».

Selon une enquête très fouillée de l'hebdomadaire Der Spiegel, on compterait plus de 100 000 enfants qui vendent leurs corps

dans les grandes villes du pays. Leurs clients ? « Généralement des hommes âgés entre 40 et 50 ans », dit la RTBF. La situation du Ghana attire investisseurs (notamment chinois) et touristes (notamment européens), dont certains viennent notoirement pour le sexe.

Les prostituées ont souvent rompu avec leurs familles. Des familles où l'on compte de nombreux enfants (pour une population de quelque 28 millions d'habitants). « Rien ne changera si les gens continuent à avoir 15 enfants. Les parents sont contents quand l'un d'eux disparaît. Cela signifie pour eux une bouche de moins à nourrir », a expliqué au Spiegel un volontaire de l'ONG Defence for Children International (DCI).

Entre 4 et 7 euros la passe

Si elles disparaissent



Des prostituées dans les rues de Benin City, capitale de l'Etat nigérian d'Edo

du foyer parental, les mineures réapparaissent ensuite dans les rues d'Accra, la capitale, ou dans d'autres grands centres urbains du pays. Là, elles sont « prises en charge » par des souteneurs qui les prostituent. Des réseaux qui, grâce à leurs complices, contrôlent tous les faits et gestes de ces enfants et leur soutirent leurs gains : entre quatre

et sept euros la passe, jusqu'à cinq fois par nuit.

Les adolescentes « préfèrent les clients étrangers » qui payent davantage et « ont tendance à moins (les) frapper », constate le Spiegel. Car la violence est leur quotidien.

Apparemment, leur sort ne semble guère émouvoir les

autorités. Pourtant, sur le papier, la loi ghanéenne punit d'une peine d'environ 15 ans de prison « le fait d'avoir une relation tarifée avec une mineure », rappelle l'association Women of Dignity Alliance. « Mais cette loi est finalement très peu appliquée car il faut que la police soit témoin de l'échange d'argent. » Peut-être aussi parce que la situation profite à bien du monde dont « des agents de police corrompus » (Der Spiegel)...

Et l'avenir de ces enfants dans tout ça ? A DCI, on tente de les remettre sur les bancs de l'école. Avec très peu de succès. Même si l'on observe quelques (très) rares cas qui s'en sortent. « Quand je serai grande », a expliqué une petite de 13 ans au Spiegel, « j'aimerais être infirmière », ou coiffeuse, « ou avoir une famille »... Mais peut-on vraiment voir si loin quand à cet âge on doit se prostituer pour survivre, loin de sa famille...

Franceinfo Afrique

Vers une légalisation des biens et avoirs mal acquis ?

Suite à la page 3

gouvernements successifs, les différents Premiers ministres, les nombreux directeurs des administrations centrales et des entreprises publiques successifs ont honnêtement ou indûment accumulé ou amassé sera considéré comme étant leurs biens et avoirs légaux le jour qu'ils seront « contraints » de les déclarer. En d'autres termes, LE FUTUR PROJET DE LOI SUR LA DECLARATION DES BIENS ET AVOIRS NE SERA PAS RETROACTIF ! Et tous ceux qui – dans l'esprit de l'article 145- ont pris des libertés avec les fonds publics, peuvent en jouir tranquillement – selon le timing du discours- sans risque d'être inquiétés.

Cette vérité est d'autant plus cinglante que la Constitution prévoit que ce soit seulement LA HAUTE COUR DE JUSTICE qui connaisse les crimes économiques de certains auteurs. Ainsi, selon l'Article 128, la Haute Cour de Justice connaît des crimes et délits commis par les membres de la Cour suprême. L'article suivant, le 129 poursuit : « La Haute Cour de Justice est liée par la définition des crimes et délits ainsi que par la détermination des peines telles qu'elles résultent des lois pénales en vigueur au moment où les faits ont été commis. La décision de poursuivre ainsi que la mise en accusation du Président de la République et des membres du Gouvernement est votée à la majorité des quatre cinquièmes (4/5) des membres de chacune des deux Assemblées composant le

Parlement, selon la procédure prévue par une loi organique. En cas de condamnation, ils sont déchus de leurs charges ». On comprend alors pourquoi malgré des évidences de biens de faits de corruption de haut perchés, la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) demeure atone et silencieuse. Il faut du lourd pour enquêter sur certains cas. Malheureusement, le « gendarme » pour appliquer l'article 145 tarde à naître. En attendant, la lutte contre la corruption de Faure Gnassingbé ressemble à un slogan : « *corrupteurs et corrompus de tout le pays, dormez tranquille, vos avoirs mal acquis seront légalisés* ». Au demeurant, on commence à réaliser que c'est pour donner une apparence d'un pays en lutte contre ce fléau que la HAPLUCIA est si médiatisée. Puisque depuis sa naissance, elle semble plus dans la pédagogie que dans la répression. Il ne serait pas étonnant que des menus fretins soient poursuivis pour contenter ceux qui attendent un hypothétique miracle de cette institution.

Un acteur politique a déploré le fait que Faure Gnassingbé n'ait pas dit un seul mot de compassion vis-à-vis des pertes en vies humaines que régence a engendrées, pour un discours sur l'état d'une nation meurtrie ; mais que la seule note à saluer, enfin s'il tient promesse, ce sont les dispositions envisagées pour la déclaration effective des biens. On attend de voir ce que cela va donner. **Abbé Faria**

Imposer la pensée unique du parti « RPT/UNIR » !

Suite de la page 2

depuis des décennies, ce en toute impunité. Personne ne peut comprendre pourquoi la soi-disante modeste contribution partielle et parcellaire des « transferts monétaires de Faure Gnassingbé » n'a pas eu lieu dès 2005, date de son accession au pouvoir dans le sang. Pourquoi a-t-il fallu attendre avril 2019, soit un an avant les élections présidentielles de 2020, pour que Faure Gnassingbé se réveille pour acheter le « Togolais pauvre » ?

Le problème est que cette action dite de « développement social » ne rend pas le Togolais riche. Au contraire, il s'agit d'une humiliation supplémentaire que cache un achat de conscience institutionnalisé.

Cette très modeste assistance financière ciblée pour les ménages pauvres se fait avec des conditionnalités différentes de celles du Groupe de la Banque mondiale. Il s'agit de voter pour Faure Gnassingbé lors des prochaines élections locales et présidentielles. Que personne ne soit dupe de cette mystification à grande échelle ! Est-ce que des experts togolais indépendants peuvent faire le bilan des 14 années de Faure Gnassingbé au pouvoir en matière d'amélioration de la nutrition, de la sécurité alimentaire, de la fréquentation des centres de santé, surtout ceux qui n'ont pas été construits, de la scolarisation des enfants surtout les filles et les handicapés, mais aussi des filets sociaux notamment la retraite pour les personnes âgées en particulier

celles qui sont malades et ne peuvent se soigner ? Que valent les statistiques du Groupe de la Banque mondiale quand elles annoncent que le « programme de transferts monétaires » a permis de passer de 25 000 à 60 000 ménages bénéficiaires au Togo d'une forme de prospérité inclusive ? Pas grand-chose face à l'analyse de la réalité du terrain !

Il s'agit véritablement d'un abus de langage car la Banque mondiale ferait mieux d'aller se confesser à l'église catholique pour non-assistance au Peuple togolais et c'est justement les conséquences de ses propres politiques libérales anti-sociales inscrites dans les programmes d'ajustements structurels qui ont empêché l'industrialisation du Togo, ce au cours des 4 dernières décennies. Le Togo consacre moins de 0,1 % de dépenses pour son industrialisation selon le budget 2019 de l'Etat togolais (Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers du Togo).

Mais c'est aussi en filigrane les programmes mal-ficelés de privatisation des capacités productives et d'institutions financières sous forme de bradages des biens communs du Togo en collusion avec le pouvoir et le système Gnassingbé qui ont stoppé le processus de création d'emplois décents pour les citoyens togolais. Ce qui étonne est l'alignement des agents de la Banque mondiale mais aussi du système des Nations Unies sur la pensée unique de Faure Gnassingbé pour désinformer le Peuple togolais, notamment sur le

niveau réel d'endettement, des inégalités, de la pauvreté et du mal-être dans ce pays qu'est le Togo. L'indice du capital humain du Togo n'arrive même pas à se situer au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne et est estimé autour de 0,41 en 2018. Quelle honte !!!

3. FAURE GNASSINGBÉ N'EST PAS EFFICACE ET FAIT DANS LE MARKETING DES RÉALISATIONS

Comme très peu de contributions volontaires viennent soutenir le Programme national de Développement dit PND de Faure Gnassingbé, programme qui n'a jamais été discuté avec le Peuple togolais, le pouvoir doit faire dans le marketing des réalisations, sans préciser que le coût-bénéfice ne se fait pas à l'avantage du Peuple togolais. C'est au contraire des endettements nouveaux repoussés dans le temps.

Quelle efficacité dans la gouvernance de l'Etat lorsque plus de 95 % des entreprises publiques togolaises, toutes dirigées par des personnalités nommées par le pouvoir de Faure Gnassingbé ont des résultats systématiquement négatifs, contribuant ainsi à l'augmentation institutionnalisée de la dette publique de l'Etat togolais qui se rapproche de 81 %, soit supérieure aux 70 % requis pour respecter les critères de convergence monétaire de la zone franc ? Que dire d'un Gouvernement qui ne comprend toujours pas pourquoi, selon les dernières statistiques de la Banque mondiale, les transferts d'argent de la

Suite à la page 7

ACTU

Imposer la pensée unique du parti « RPT/UNIR » !

Suite de la page 3

Diaspora togolaise dépassent les 400 millions de dollars des Etats-Unis et vont directement soutenir la consommation des ménages, justement du fait de l'échec de la politique sociale du gouvernement togolais. En guise de réponses, Faure Gnassingbé n'a rien trouvé de mieux pour préparer son avenir (élections locales et présidentielles) que de mystifier le peuple togolais en tentant, tel un vrai populiste, de distribuer de l'argent à une partie bien sélectionnée de la population togolaise souffrant d'extrême pauvreté, non sans arrière-pensée politique.

Avec une fortune de la famille estimée à plus de 3 700 milliards de Franc CFA en 2015 et sans que les recettes tirées de nombreuses mines et hydrocarbures ne soient comptabilisées dans le bilan officiel du pays en tant que recettes, il apparaît vraiment indécent de voir Faure Gnassingbé s'ériger en distributeur d'argent frais pour répondre aux préoccupations de réduction de l'extrême pauvreté des Nations Unies, alors qu'il n'a pas réussi en 13 ans à baisser le niveau de pauvreté. Le nombre de Togolaises et Togolais pauvres est estimé au minimum autour de 61,7 %. Un citoyen togolais est considéré comme pauvre si son revenu annuel moyen est situé entre 156 000 FCFA et 242 000 FCFA, soit entre 13 000 FCFA et 20 200 FCFA par mois. Rappelons tout de même qu'un loyer de moins de 30 m² dans le pays oscille entre 12 000 FCFA et 26 000 FCFA selon que l'on se situe en dehors ou dans la capitale togolaise.

Bref, Faure Gnassingbé n'est pas efficace. Il travaille pour sauvegarder et perpétuer sa

richesse, l'obligeant à servir une oligarchie clientéliste autour de lui. Cette stratégie dit de « *dédoublement des cercles concentriques* » est en train d'exploser au point d'y associer toutes les Togolaises et tous les Togolais qui ont faim, ou ont perdu le sens de l'éthique et des principes. Certains préfèrent s'aligner sur le pouvoir pour avoir un droit de cité au Togo. C'est donc cette pensée unique qui trouve ses fondements dans le déni de dignité du Peuple togolais qui est combattue.

Une partie du peuple togolais aligné sur la mouvance présidentielle n'y voit d'ailleurs pas d'inconvénients, tant elle baigne

dans l'ignorance ou l'irresponsabilité. Pour certains, il s'agit tout simplement d'un refus d'organiser collectivement la libération du peuple togolais de la servitude d'une postcolonie où les dirigeants noirs se sont partiellement « autonomisés » de la métropole grâce à la diversification de partenaires d'affaires internationaux. L'histoire et les générations futures leur en tiendront rigueur !

4. FAURE CONTINUE D'EMPRISONNER TOUS CEUX QUI PENSENT DIFFÉREMMENT DE LUI

Qui au Togo comme à

l'international peut croire encore que Faure Gnassingbé et son système militaro-civil-ésotérique est un modèle de démocratie ? Personne ! Mais qui peut croire que Faure Gnassingbé continue à emprisonner des citoyens togolais du fait de leurs opinions politiques ? Les dirigeants africains et ceux du groupe des 5 : France, Allemagne, Etats-Unis, Union européenne et les Nations Unies. Pourquoi ? Parce qu'ils ne font rien pour rappeler les règles élémentaires de liberté d'opinion et le respect de la Constitution togolaise, et plus particulièrement celle originale de 1992.

Sous le prétexte

fallacieux selon lequel lors des manifestations du Peuple togolais initiées par le Parti National Panafricain (PNP) de Tikpi Atchadam le 13 avril 2019, les manifestants « aux mains nues » n'ont pas respecté l'itinéraire tracé par les pouvoirs publics, le pouvoir de Faure Gnassingbé a fait emprisonner manu-militari et dans des conditions inhumaines et insalubres les prisonniers dont les noms suivent et de nombreux autres dont les noms ne sont pas parvenus à RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA

(voir tableau ci-dessous)

Suite à la page 8

LISTE DES MANIFESTANTS ARRETES Á LOME LE 13 AVRIL 2019 OU SUITE Á CETTE MARCHÉ ET DEFERES A LA PRISON CIVILE DE LOME LE 14 AVRIL 2019

Total : 32 personnes

A/ Les hommes : 25	B/ Les femmes : 1	C/ Les responsables du Bureau National PNP arrêtés : 3	D/ Les Membres de la Sécurité arrêtés : 3
1. ABODJI Fousseni 2. ABOUBAKAR Biagui 3. ADAM Sahabi 4. AFOH Nazifou 5. AGBEMADO Komlan 6. AKARAWATO Aminou 7. AMOU Mawouli 8. AROUNA Sadikou 9. AYEVA Abibou 10. BOHDE Abdoul Manaf 11. DERMANE Antarou 12. DJIDEAL Abdoul Bassitou 13. GNANOU Abraham 14. GUEGBERO Abdl Bassitou 15. HOUDOU Abdel Azizou 16. KARAGA Ninikerengne 17. KARIM Safianou 18. KEZIRE Marzouk 19. MASSASSABA Misskilou 20. MODJOKOBOU Salissou 21. MOUSSA Aliou 22. OURO KOURA Sabtiou 23. OURO KOURA Salissou 24. SAROU Hamza 25. TAKPARA Gouni Mohamed	TRAORE Aïda	1. OURO DJIKPA Tchatikpi 2. GUÉFFÉ TCHASSANTI Nouridini 3. KEZIRÉ Abdel Azizou	1. MOUMOUNI Ganiou 2. KPAMKPAMA Ilyassou 3. ALI Sadikou

« Togo Debout » appelle les populations à se mobiliser pour le meeting du 4 mai

Dans le cadre de ses activités d'éveil, de veille et d'alerte citoyennes, le **Front Citoyen « Togo Debout » (FCTD)** organise un meeting d'information et de sensibilisation le **samedi, 04 mai 2019 à partir 14H30 sur le terrain d'AKASSIME à HANOUKOPE.**

A cette occasion, le FCTD invite les membres actifs et sympathisants de ses différentes structures, les populations de Lomé et de ses environs à y prendre massivement part en vue de contribuer pleinement et efficacement aux actions du Mouvement vers l'enracinement de l'Etat de droit, la démocratie et la bonne gouvernance au Togo.

NB : D'ores et déjà, une note d'information valant déclaration préalable a été régulièrement adressée par le FCTD à l'autorité compétente,



Prof David Dosseh

notamment le Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Lomé le vendredi, 19 avril 2019 conformément aux dispositions des articles 09 et 10 de la Loi N°2011010 du 16 mai 2011 « *fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifiques*

publiques ».

Venez très nombreux, car la parole et le pouvoir sont au peuple souverain !

« Togo debout, luttons sans défaillance » !

Fait à Lomé le 27 Avril 2019,
Le Front Citoyen
« TOGO DEBOUT »

COMMUNIQUE

Depuis le 15 avril 2019, monsieur Kossi SEWODJI, employé à l'ambassade de France, a abandonné son poste sans aucun motif et explication à son employeur.

Par conséquent, il lui est demandé de rejoindre son poste sans délai à compter de ce jour.

A défaut, une procédure de licenciement pour abandon de poste sera mise en œuvre à son encontre.

Fait à Lomé le 24 avril 2019



ACTU

Imposer la pensée unique du parti « RPT/UNIR » !

Suite de la page 7

RCDTI ET CVU-TOGO-DIASPORA demandent à tous les démocrates en situation de prise de décision de prendre connaissance de la réalité du niveau élevé de lâcheté atteint par le pouvoir du Faure Gnassingbé et de le considérer définitivement comme un « autocrate » se cachant derrière les oripeaux de la fausse démocratie, ce sous un régime liberticide.

Personne ne comprend pourquoi de sa propre initiative, le pouvoir discrétionnaire à savoir la grâce présidentielle n'est pas utilisée pour la libération de tous les prisonniers politiques et d'opinion. Faut-il rappeler le démocrate Folly Satchivi ou encore, pour des raisons humanitaires, le demi-frère de Faure Gnassingbé, Kpatcha Gnassingbé, et bien sûr tous les inconnus dont certains sont déjà morts ?

1. LE PRÉSIDENT MACRON DOIT S'ABSTENIR DE RECEVOIR FAURE GNASSINGBÉ

Le Président Emmanuel Macron qui jusqu'à ce jour a tenu sa promesse de ne pas rencontrer Faure Gnassingbé tant que ce dernier se contentera du « statu quo » est invité à continuer de refuser de recevoir les émissaires et tout particulièrement Faure Gnassingbé lui-même. Une rencontre entre Faure Gnassingbé et Emmanuel Macron serait une consécration de l'autocratie au Togo et un chèque en blanc ou noir pour Faure Gnassingbé de se présenter aux élections de 2020.

Mais c'est aussi le silence de la France et le fait d'avoir botté en touche en faisant confiance à l'Union africaine, puis à la CEDEAO qui a plongé le Togo dans une impasse politique. La France ne peut continuer à faire semblant d'être neutre alors que toute son histoire avec le Togo s'est faite en excluant le Peuple togolais. La démocratie au Togo pour la France est devenue un mot sans résonance. En effet, l'incapacité pour le moment des partis politiques d'opposition de s'organiser collectivement pour produire un projet de société commun et un programme commun de gouvernement avec une esquisse de « gouvernement alternatif » peut expliquer la position atone de la France. Mais l'échec de la CEDEAO et des médiations du Ghana et de la Guinée et le refus d'implication dans ce dossier de l'Union africaine sous le Président rwandais Paul Kagamé et le silence du nouveau président en exercice d'Egypte, Abdel Fattah El-Sisi en disent long sur l'embarras et la complicité coupable des uns et des autres.

Le Peuple togolais doit continuer sa lutte et convaincre la grande majorité de celles et ceux qui, par ignorance, ou par cupidité ou par une faim tenace, continuent à se faire embrigader, parfois sous le chantage et la menace, dans le tourbillon de la pensée unique du système RPT/UNIR et de sa direction,

Faure Gnassingbé. C'est à cette condition que les Peuples du Soudan et d'Algérie ont réussi à renverser le rapport de forces et imposer les principes éthiques et de démocratie, y compris auprès des forces armées et des militaires.

2. FAURE GNASSINGBÉ BOUDE MGR KPODZRO QUI PENSE DIFFÉREMMENT DE LUI

L'Archevêque émérite de Lomé, Monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro n'a jamais cessé de tenter d'influencer le pouvoir de Faure Gnassingbé vers une meilleure prise en compte des intérêts des populations en œuvrant pour l'édification de la démocratie. Cet ex-Président de la conférence nationale souveraine au Togo ne s'est jamais acclimaté à l'idée que la démocratie togolaise s'accommode d'une chambre parlementaire quasi monocoloré et qu'à ce titre, aucune solution consensuelle pérenne ne peut fondamentalement émerger.

C'est en date du 16 avril 2019 que l'Archevêque Émérite explique que cela fait plusieurs semaines qu'il tente d'obtenir une audience auprès de Faure Gnassingbé qui semble le lui refuser. En effet, avec des sujets aussi importants que la situation de crise socio-politique avec l'absence de réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales consensuelles, le refus de libérer les prisonniers politiques et le refus de recenser l'ensemble de la Diaspora togolais, Faure Gnassingbé ne peut qu'être embarrassé pour dire « NON » à ce dignitaire de la vie religieuse au Togo avec un combat permanent pour le Peuple togolais et pour Dieu en particulier.

Ce qui est sûr, avec ce refus, Faure Gnassingbé n'ira sûrement pas au paradis en ascenseur... si toutefois il y est déclaré « recevable » et « innocent » ... Le projet de Loi du Gouvernement en étude à la commission des Lois ne fait l'objet d'aucun consensus avec le Peuple togolais. Aussi, l'autocratie de Faure Gnassingbé sous couvert d'un parlement tenu par la carotte et le bâton ne doit pas mystifier le Peuple togolais.

3 RECOMMANDATIONS DE RCDTI ET CVU-TOGO-DIASPORA

RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA

3.1. souhaitent éclairer le Peuple togolais sur la nature d'un système éthique qui grâce au droit de disposer des budgets du Peuple togolais, s'octroie le privilège d'imposer insidieusement la pensée unique au Togo et surtout de mystifier le Peuple togolais par la technique du marketing des réalisations sans création de richesses et de pouvoir d'achat. Il s'agit principalement d'inaugurer des bâtiments sans les principaux concernés (par exemple

la maison de la pêche sans les pêcheurs) ou alors des formes subtiles d'achat des consciences sous couvert de réduction de la pauvreté et des inégalités créées par Faure Gnassingbé et son système eux-mêmes ;

3.2. exhortent le Peuple togolais à demeurer ferme dans sa demande du retour et au respect de la Constitution originale de 1992 avec le départ de Faure Gnassingbé à la fin de l'actuel mandat présidentiel 2015-2020 usurpé ;

3.3. apostrophent tout citoyen togolais épris d'éthique, de vérité et d'amélioration du bien-être de tous sur une base plus égalitaire qu'il ou elle ne peut accepter de soutenir un Président des riches, voire des très riches sans éthiques, au Togo ;

3.4. attirent l'attention de tous sur la nouvelle approche du pouvoir de Faure Gnassingbé portant sur le marketing des réalisations tardives afin que personne ne se trompe sur la nature réelle de ce pouvoir au Togo ;

3.5. rappellent que Faure Gnassingbé ne dispose pas de projet de société commun et mystifie le Peuple avec un programme national de développement destiné à l'octroi de contrats pour des sociétés gravitant autour de son entourage ou devant probablement le soutenir financièrement lors des prochaines campagnes électorales ;

3.6. concèdent que le projet de Loi du Gouvernement en étude à la commission des Lois, écrit et structuré de manière unilatérale par le pouvoir de Faure Gnassingbé ne peut satisfaire les exigences de neutralité et d'éthique nécessaires pour proposer des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales au Togo, ce avant toute nouvelle élection au Togo.

3.7. redisent inlassablement que le recensement et le droit de vote de la Diaspora togolaise ne sont pas des « points de détails », susceptibles d'être négligés sinon cette mystification

conduirait à éliminer les représentants de 2 millions de Togolaises et Togolais qui ont transféré plus de 400 millions de dollars des Etats-Unis au Togo pour couvrir l'échec de la politique sociale de Faure Gnassingbé ; enfin

3.8. invitent toutes les bonnes volontés s'engageant pour l'alternance politique au Togo à s'organiser collectivement pour produire un projet de société suite au 59e anniversaire de son indépendance juridique.

Le 27 avril 2019

La Direction du :
Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI) et du Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora Togo (CVU-TOGO-DIASPORA)

Comité de rédaction :
Dr Yves Ekoué AMAÏZO
Jean Pierre Akoète BALIKPO
François FABREGAT
Dr Antoine RANDOLPH

Musique

« Tovia », le premier album discographique de l'artiste Baminla Zion-Jah

Un rêve en passe de devenir une réalité ! Après un long travail à se perfectionner dans la musique et le chant, Baminla Zion-Jah, artiste pluridisciplinaire touche-tout est en studio pour peaufiner la sortie de « Tovia » (esprit d'entraide), un tout premier album discographique conçu dans un esprit d'interrogations sur la société humaine.

Bien connu comme peintre, percussionniste, danseur chorégraphe, Baminla Zion-Jah, la trentaine largement dépassée est aussi chanteur compositeur. Le natif de Lomé, la capitale du Togo, surfe sur le Blues, le Jazz et les sonorités traditionnelles africaines saupoudrés du Reggae pour dénoncer et chanter les travers de la société.

Composé de neuf titres, l'album « Tovia » est un recueil de morceaux chantés à la fois en Mina, langue maternelle de Baminla Zion-Jah mais aussi en Français. On peut savourer entre autres titres, « Comme un escargot », « Jericho you gonna fall down » (Jericho sera assiégée), « Wo blasse » (Conspiration), « Wokumé nana » (Pâte à base de la farine de maïs) à travers lesquels sont abordés des thèmes aussi variés que la vie sociale, l'engagement, l'esprit d'entraide et de solidarité.

Animateur interculturel formé, Baminla Zion-Jah a déjà paradé sur certaines scènes musicales à Bruxelles, la capitale belge où il réside depuis quelques années. Le natif de Lomé est un



Baminla Zion-Jah

passionné de musique. Il a récemment contribué, avec la participation d'une quinzaine d'artistes et groupes bruxellois, notamment Nawaris, Ras Jo Taylor, Ras Peckenio, Rasasawt, Samba Django, Stalin Black, Wahati Soul, et sur initiative de Globe Aroma, à l'enregistrement de « Se lal bum », une compilation des meilleurs titres faits du Reggae moderne à la quinzaine de groupes bruxellois.

Artiste pluridisciplinaire, Baminla Zion-Jah

tisse inexorablement sa toile. Il a conquis son auditoire à l'Espace Delvaux à Watermael-Boitsfort lors du cycle « Balance tes préjugés », à l'Ancienne Belgique, une institution culturelle de la Communauté flamande à Bruxelles et à l'Espace Kuumba d'Ixelles lors d'une soirée-hommage à Robert Marley, icône planétaire du Reggae.

« Tovia », le premier album discographique de Baminla Zion-Jah est un album à écouter et à faire écouter.

©Ekoué Satchivi

AVIS

Recherche d'un cuisinier (H/F) qui maîtrise l'une des cuisines suivantes :

- Libanaise ; - Arabe ;
- Asiatique ; - Italienne.

Pour tout renseignement, contacter le 90 31 63 38